Paris, MM. Carrette (deuxième médaille de solfège) ; Dessauvages (premier prix de trombone) ; Thuillier (deuxième prix de hautbois). Les professeurs ont une large part dans ces brillants succès de leurs élèves.

Le concours de cette année comporte 17 prix d'excellence et 31 prix, dont 21 à l'unanimité. M. l'adjoint félicita également les élèves de leur assiduité et de leur courage ; il insista sur la nécessité de l'éducation musicale des jeunes. Et à ce propos, il cita une belle phrase de M. Max d'Ocone lors de sa visite à Tourcoing. « Dites-vous bien, termine l'orateur, chers élèves, que le talent, même servi par les qualités les plus rares, ne s'acquiert et ne se conserve que par un travail incessant, par un perpétuel renouvellement »...

Puis, M. Salembien remit le diplôme d'officiers de l'Instruction publique à Mme Mébosses, à Mlles Devalet, Desramps, et à MM. Genty, Wibaux, Corne et Ducamp, professeurs, pour les éminents services rendus par elles et par eux à l'art musical au Conservatoire de notre ville.

Un remarquable concert fut ensuite offert aux assistants, sous la direction de M. Niverd et avec le concours de la classe d'orchestre.

Sociétés et Comités

HARMONIE OUVRIÈRE. —Aujourd'hui mercredi à 19 h. 30, Bourse du Travail, 196, rue de Guisnes, répétition générale.

Tous les mercredis à 18 h. Cours de solfège gratuit.

FRATERNELLE HARMONIE DHERIN. — Ce mercredi à 19 h. 30, répétition générale.

ARTISANAT FRANÇAIS. — La permanence de la Section de Tourcoing a lieu mercredi de 18 à 19 h. Salle des Artisans, Institut Colbert, 10, rue de Gand.

SOCIÉTÉ LA SAINT-LOUIS. — Les sociétaires sont invités au cortège du 14 ; Rendez-vous rue de Roubaix, 150 à 10 h. Bureau fermé le 15 juillet.

CERCLE DES OFFICIERS. — Le Groupement des Officiers de Réserve, invité par la Municipalité à assister au défilé du 14 Juillet, est prié de se trouver à 10 h. sur le Perron de l'Hôtel de Ville où une place lui est réservée. Tenue militaire, gants blancs.

BIGO-JAZZ DES CINQ-VOIES. — A 20 h., répétition au siège : voyage à Boulogne ; les personnes désirant accompagner la société le 16 juillet (20 fr. aller et retour), s'inscriront 35, rue de l'Union, samedi, dernier délai.

CHAUFFEURS-CONDUCTEURS DE MACHINES A VAPEUR. — Vendredi, fête nationale, rassemblement au local, 2, rue Delobel, à 8 h. 45. Départ à 9 h. pour se rendre, rue de Roubaix 137-155.

AMICALE CONDORCET. — Le 14 juillet, rassemblement à 9 h. 15 entre le 21 et le poat du chemin de fer de Roubaix, rue de Roubaix. Primes aux participants.

BRASSARDS ROUGES. — Au siège, le 14 à 8 h. 45, rue de la Malcense 32, pour le rassemblement rue de Roubaix, angle Omnibus à 9 h. pour le défilé.

JOYEUX DRILLES. — Répétition jeudi 13 à 19 h. 30, 114, rue Achille-Testelin 2, bons violons sont demandés.

AMICALE MONTESQUIEU. — Le 14, réunion section gymnastique au siège, à 9 h.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, répétition générale. Présence indispensable.

UNION NATIONALE DES A. P. G. — Ce soir, à 19 h., café Henri Braye, 137, boulevard de l'Egalité, réunion générale du comité des Anciens Prisonniers civils. Congrès de Carleville.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Ce soir, à 20 h., répétition générale au local : Fêtes du 14 juillet.

CERCLE UNION SYMPHONIQUE. — Ce soir, à 20 h., répétition habituelle. Présence indispens. Nouveau programme à l'étude

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Participation au défilé du 14 ; réunion à 9 h., rue de Roubaix, n. 123-133, coin de la rue Balzac. Insignes de rigeur. — Tombola.

CLIQUE SCOLAIRE. — Ce soir, à 19 h. répétition générale obligatoire, 4, rue Blanche-Porte. Sorties des 14, 16 et 24 juillet (Campin, Tourcoing, Malo-les-Bains).

L'ECHO DE LA FRONTIÈRE. — A 19 h. 30, répétition générale. Cortège du 14 et clôture des inscriptions du voyage à Malo-les-Bains. Les non disponibles pour cette sortie en avertiront le secrétaire ce soir à la répétition.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — A 19 h., au local, rue du Haze, 37, examens des cours d'instruments. Sont convoqués : Clarinettes (professeur : M. Achille Virgo fils, sous-chef) : élèves : Delaye, Delvoye, Delforge J., Desbonnet R., Renard, Noppe, Grimonprez, Friquet, Gillet, Catrisse, Roger Henri. — Flûtes : Castelain J., Delforge R., Cloet A. — Trombone : M. Vinck. — Basse : Vanslambrouck. — Membres du Jury : MM. Robert Vermeulet, Louis Deschamps, César Deverhay, Albert Boussemart.

Les examens sont publics et gratuits, les parents des élèves, amicalistes et amis de la société, sont cordialement invités.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — A.S. Tourquennoise. — Jeudi 13 juillet à 18 h. 45, réunion de commission au siège, 57, rue du Haze, signature des licences.

JEUX DIVERS

DES. — Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16, chez Paul Vandeborre, 168 bis, rue de la Croix-Rouge, grand jeu de 421, 125 fr. de prix en espèces.

PINSONS. — Vendredi 14, exposition de Pinsons chez Cyrille Maes, rue du Dahomey 55 à 6 h. 30.

BILLARD. — La plus fort série au billard gagnera un vélo ; jeu chez Ferlier, 76, rue du Luxembourg, du 1er juillet au 31 août inclus.

PARTIS POLITIQUES

GYMNASTIQUE. — La Jeunesse du Blanc-Seau. — Rassemblement au local, vendredi 14, à 7 h. 45, de tous les Pupilles, Gymnastes et Vétérans, pour assister à la revue et au cortège à Tourcoing.

Réunion au local à 15 h. 15 pour la fête sur la place du Blanc-Seau.

ETAT CIVIL

Naissances : Christiane Lanneau, rue de Toulouse, 29 ; René Ackermans, place de la République, 12 ; Claude Vermote, rue de la Fin de la Guerre, c. Peuchain, 33 ; Maurice Citerne, rue du Blanc-Seau, 187 ; Jeannine Crays, rue Colbert, 310.

Publication : Michel Madoue, teinturier à Menin et Yvonne Vandenbussche, vareuleuse, rue de Roubaix, 23.

Décès : Robert Holonne, 11 ans, rue Nationale, 138 ; Raymond Desmarets, 1 an, rue du Tilleul, 219.

HALLUIN

UNE AUTO DE FRAUDE EST PASSÉE A LA FRONTIÈRE

La lutte entre douaniers et fraudeurs se fait très âpre depuis quelque temps et si nos braves gabelous mettent à leur ingrate besogne, tous leur cœur, malgré les faibles moyens dont ils disposent, leurs communiqués ne peuvent être, tous, des bulletins de victoire.

Au cours de l'avant dernière nuit, vers 3 heures du matin, les fraudeurs ont marqué un point à Halluin. Ce qu'on appelle le « fonçage » et qui consiste à franchir la ligne frontière par la force ou avec rapidité, comporte de gros risques, surtout dans la région tourquennoise où de solides barrières sont installées. C'est, cependant, des fonceurs qui ont opéré au poste d'Halluin avec une rare audace.

A cet endroit de la frontière, la rue de Lille, artère principale, même d'Halluin à Menin. Sitôt passé la ligne frontière, à droite, débouche la petite rue de Reckem en territoire belge. C'est par là que l'avant dernière nuit, arrivait tous feux éteints une puissante et silencieuse conduite intérieure. La barrière belge levée la voiture se présente devant la barrière française. En un instant, un individu qui se trouvait posté là ou qui descendit du véhicule, on ne sait exactement, leva la poutre et l'auto bondit en territoire français.

Les douaniers de service sortirent aussitôt du poste se lancèrent à sa poursuite, tirèrent quelques coups de feu mais tout ceci demeura vain. L'auto disparut par la rue Emile-Zola, dans la direction du quartier de la gare où l'on perdit sa trace.

Hier matin, MM. Petit et Lemaire de la direction des douanes, descendirent sur les lieux où ils enquêtèrent. On peut sans doute faire un rapprochement avec une semblable tentative, avortée d'ailleurs qui fut risquée dimanche dans la rue de la Lys toute proche.

Quoiqu'il en soit, l'enquête se poursuit. Découvrira-t-on les audacieux fonceurs qui viennent de mettre une victoire à leur actif ? A. B.

Aux « Amis d'Halluin ». — Le Syndicat d'Initiative « Les Amis d'Halluin » n'ayant pas obtenu le concours des sociétés de musique pour le cortège qui devait avoir lieu le 14 juillet, prévient toutes les sociétés qu'il n'y aura pas de cortège ce jour là.

Toutefois, le concert-apéritif donné par lacique de la « Jeune Garde » aura lieu place de l'Eglise, à 12 heures.

RONCQ

Aux Chômeurs. — Pointage des chômeurs complets, de 10 à 10 h. 30, des chômeurs partiels, de 9 à 9 h. 30.

MOUVAUX

Remise de Médailles du travail. — Vendredi 14 juillet, seront remises au cours d'une cérémonie officielle, à la Mairie, à 15 heures, par M. le Maire, en présence du Conseil municipal, les médailles du travail aux vieux travailleurs dont les noms suivent : Mlle Ruyssschaert, Mme Lolivier née Deleu, MM. Vinois, Lepoutre, Mme Feye née Bataille, M. Demol, Mme Bouzin née Delcourt, Mme Poissonnier née Vanmeenen, MM. Messiane, Cottenie Emile, Odoux Louis.

La Médaille d'Honneur communale sera remise également à M. Derolez.

Service de l'ébouage. — La tournée pour le quartier des Francs aura lieu jeudi 13 juillet au lieu de vendredi.

Nourrissons. — Exceptionnellement, la consultation de nourrissons aura lieu aujourd'hui mercredi à l'Hospice. Docteur consultant : M. Deldalle.

Le Contrôle des Chômeurs. — Il se fera jeudi 13 juillet, à 9 heures : chômeurs complets, Mairie rez-de-chaussée ; chômeurs partiels, au 1er étage.

Bureau de Bienfaisance. — Jeudi, à 9 h., à l'Hospice, distribution supplémentaire de secours aux indigents inscrits sur les diverses listes d'assistance.

Etat Civil. — Naissance : Ghislain Henri, rue Gambetta, 32.

Décès : Monnier Marie femme Deryckère, 73 ans, ménagère, rue de Tourcoing, 131.

BONDUES

A qui ces actions ? — Une liasse de coupons d'actions a été trouvée sur le territoire de la commune et déposée à la mairie, où le propriétaire peut en prendre possession.

Distribution de secours. — A l'occasion de la fête nationale, une distribution de bons de pain et de viande sera faite aux assistés du bureau de bienfaisance, le jeudi 13 juillet, à 9 heures.

Etablissements publics. — A l'occasion de la fête du 14 juillet, les estaminets pourront rester ouverts durant les nuits du 13 au 14 et du 14 au 15 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un cycliste blessé sérieusement

Vers 19 heures, un accident s'est produit, rue Nationale à l'angle de la place Doumer.

Une camionnette pilotée par M. Pierre Mallère, 40 ans, voyageur de commerce, demeurant à Boulogne-sur-Seine, rue Alfred Laurent, 6, venant du Bourg et se dirigeant vers La Madelaine, est entrée en collision avec un cycliste débouchant de la rue Jules Guesde, M. Georges Faber, garçon-boulangar au service de M. Dufloe, habitant ladite rue.

Par suite du choc contre l'avant de la voiture, le cycliste fut projeté violemment sur la chaussée. Relevé aussitôt, il fut transporté à la pharmacie Helleboid où le docteur Masson vint le visiter et constata une fracture au tiers de la jambe gauche et diverses contusions aux mains.

Après pansement, le blessé fut transporté à l'hôpital de Tourcoing dans la voiture du son patron.

La bicyclette, qui fut écrasée par l'auto, est hors d'usage.

Le garde Fremaux a fait les constatations.

La distribution des bons de viande à Rouges-Barres. — Contrairement à ce qui avait été annoncé par les affiches, la distribution des bons de viande aux assistés du quartier de Rouges-Barres, aura lieu aujourd'hui, mercredi, toute la journée, chez M. Léon Delannoy, 60, rue du Dépôt.

Lyre Ouvrière. — Jeudi 13 juillet, à 20 heures précise, répétition générale en vue de l'exécution du 14. Instruction pour le voyage.

LILLE

LE DÉPART DU PROFESSEUR GÉRARD DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Il y a un bon mois environ, les étudiants de la Faculté de Médecine donnaient un banquet à l'Hôtel de Strasbourg, pour fêter le professeur Gérard, de la Faculté de Médecine de Lille, admis à prendre sa retraite.

Dimanche dernier, ce fut le tour des Professeurs de la Faculté de fêter M. le docteur Gérard. Une cérémonie intime se déroula en la salle des fêtes de l'Université, rue Auguste Angellier. Sous la présidence du Recteur Châtelet, elle groupa de nombreux professeurs, dont MM. Dubois, doyen de la Faculté de Médecine ; Maige, doyen de la Faculté des Sciences ; Duez, doyen de la Faculté de Droit ; de Saint-Léger, assesseur du doyen de la Faculté des Lettres ; Ponchet, membre de l'Académie de Médecine ; Guilbaut, conseiller général ; Omer Bigo, membre du Conseil de l'Université, et des professeurs.

Des discours à l'éloge du bénéficiaire de la cérémonie furent prononcés par MM. Morvilles, Delaby, Hocquebham, Bury, Carrière et Dubois.

M. Gérard remercia des marques d'amitié dont il était l'objet.

Une réception encore plus intime eut lieu ensuite à l'Hôtel Carlton.

DANS LA POLICE

Le personnel de la police s'est réuni lundi soir à la « Taverne Excelsior », rue Anatole-France, pour exprimer sa sympathie envers M. Delesalle, officier de paix, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Piacentini, commissaire de police, représentant M. le commissaire central, empêché, a prononcé une aimable allocution.

Assistaient à cette manifestation amicale MM. Poncelet, commissaire de police, Toussaint et Delcamp, secrétaires de police, ainsi que de nombreux amis.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 10 JUILLET

Escroquerie. — Fernand Ortille, 64 ans, actuellement détenu à la prison de Loos, comparaissait hier pour escroquerie. Se disant inspecteur financier, il se faisait remettre en février 1932, par M. Fabre, une somme de 1.800 francs, employant pour cela des manœuvres frauduleuses, telles que papier à en-tête mensonger, références inexactes d'honorabilité.

Sous l'aspect extérieur d'un gentilhomme, correctement vêtu d'un complet jaquette, Ortille, qui n'en est pas à son coup d'essai, répondait avec une certaine gêne aux questions que lui posait M. Thermes, vice-président.

M. le substitut Espinasse, dans son bref réquisitoire, ne s'oppose pas à ce que le Tribunal prononce la confusion entre la peine qu'il prononcera et celle infligée précédemment à Ortille pour un semblable délit.

Ortille est condamné à 4 mois avec confusion. La partie civile obtient le remboursement de la somme escroquée.

Coups. — Marie Ribout, femme Valenduc, 35 ans, cabaretière à Armentières, rue des Prés, se rendait, le 13 avril 1933, chez un de ses clients, qui d'après elle, lui devait une somme d'argent assez modique.

Ayant frappé à la porte du domicile de ce dernier, elle l'interpella et lui réclama son dû. Puis, elle lui porta des coups. Elle a été condamnée à 50 francs d'amende.

Affaires diverses. — Hubert Vroomeu, 45 ans, colporteur à Mouscron, arrêté le 5 juillet 1933, avec du tabac étranger, a été condamné à 3 jours d'emprisonnement et à une amende de 500 francs.

— Pour le même délit, à été condamné à 2 mois d'emprisonnement et à une amende de 537 fr. 50, Frédéric Voet, 20 ans, électricien à Anvers.

— Louise Dieudonné-Butin, 51 ans, ménagère, rue du Polieux, à Annappes, avait formé opposition à un jugement qui l'avait condamnée par défaut à huit jours d'emprisonnement pour coups et blessures et outrages aux mœurs.

Le Tribunal a maintenu la peine, mais a fait à l'opposante l'application du sursis.

— Joseph Bernascone, 32 ans, chauffeur, sans domicile fixe, arrêté le 29 avril 1933, par la brigade de douanes de Roubaix (Gauche) alors qu'il introduisait 47 kilos de tabac étranger, a été condamné à 3 mois de prison pour ce délit et celui d'infraction à un arrêté d'expulsion et à 2.812 fr. 50 d'amende (Me Noiret).

AUDIENCE DU 11 JUILLET

Dangereux fraudeur. — Le 23 mai 1933, vers minuit et demi, deux préposés des douanes se trouvant en service au lieudit « Les Aulnes » territoire d'Halluin, voyaient venir de l'étranger quatre individus chargés à dos. S'attaquant à eux, ils furent reçus par des coups de feu, puis les fraudeurs prirent la fuite.

L'un de ceux-ci allait être rejoint, mais se voyant sur le point d'être appréhendé il aurait tiré dans la direction du douanier un coup de feu avec son revolver, puis il entama avec le douanier, une lutte, au cours de laquelle tous deux roulèrent à terre.

Grâce à l'intervention des autres douaniers cet individu fut appréhendé, c'était un sieur Florent Feys, 29 ans, plafonneur, 39, rue Neuve, à Bulscamps (Belgique).

Il avoua les faits mais assura n'avoir pas tiré.

Feys était titulaire d'un casier judiciaire particulièrement chargé, notamment une peine de 5 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour, prononcée par la Cour d'Assises d'Ile-et-Vilaine en 1920, pour tentative de meurtre.

Poursuivi pour fraude en douane en réunion — on a trouvé en effet une charge de 194 kilos de tabac — rebellion, port d'arme prohibée, infraction à un arrêté d'expulsion, Feys a été condamné à 6 mois d'emprisonnement, 500 francs et 11.975 francs d'amende.

Après la fête. — Dans soirée du 9 mai Germaine Vandenbossche, 32 ans, débitante, 11, rue Saint-Nicolas, à Lille, se rendait avec une jeune fille et deux hommes dans un restaurant lillois.

Après le souper, Germaine Vandenbossche, invita ses compagnons à achever la soirée chez elle et en cours de route, la caravane augmenta de trois unités : trois hommes qui n'étaient pas des inconnus pour la cabaretière.

On joua au pocker, mais la partie fut troublée par une querelle dont l'origine est assez obscure. Un des consommateurs, M. Auguste Fialdini, représentant de commerce à Bruxelles, reçut une gifle de la cabaretière. Ce représentant aurait, paraît-il reçu d'autres coups par un des hommes qui se trouvait dans le bar.

Pour coups et blessures, Germaine Vandenbossche a été condamnée à 8 jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

Le facteur indélicat. — Facteur auxiliaire des Postes, Georges Verdière, attaché au bureau de Wattignies, recevait durant sa tournée quotidienne, des sommes d'argent à expédier par mandats, ainsi qu'il arrive fréquemment à la campagne, lorsque les habitants éloignés du bureau de poste, ne peuvent s'y rendre eux-mêmes pour leurs affaires.

Verdière avait, dans ces conditions abusé de la confiance qui lui était témoignée, en détournant plus de 2.000 francs, qu'il a par la suite remboursés.

Verdière a reconnu et regretté les faits Il est marié, père de deux jeunes enfants bien noté, aussi le Tribunal a manifesté de l'indulgence à son égard eu ne le condamnant qu'à 8 mois de prison avec sursis.

La caisse tentatrice. - Trésorier du comité des chômeurs du canton de Seclin depuis janvier 1933, Charles Evrard, 20, rue Notre-Dame, à Seclin, puisait dans la caisse qui lui était confiée au fur et à mesure de ses besoins personnels.

Mis le 13 juin 1933, en demeure de rendre des comptes, il disparut, gagnant la Belgique. Le 17 juin, il revenait à son domicile où il était arrêté.

Evrard a reconnu les faits, le montant des détournements se serait élevé à 1.802 francs. Le Tribunal a condamné Evrard à 3 mois et 1 jour d'emprisonnement.

Indésirable. — Dans la matinée du 30 juin 1933, des inspecteurs de sûreté, en procédant à une visite des garnis à l'Hôtel Paris-Nord, 14, rue du Molinel, à Lille, y trouvaient un individu, Auguste Biton, 29 ans, marchand forain, qui ne possédait aucune pièce d'identité et qui avait été signalé à la sûreté comme se livrant à la traite des blanches.

Emmené au commissariat, on constata qu'il était interdit de séjour à la suite d'une condamnation prononcée par le Tribunal Correctionnel de Marseille, à 2 ans de prison pour détournement de mineure en vue de la débauche

Cet individu, refoulé de Belgique, avait dans l'une de ses poches des adresses de bars ne laissant aucun doute sur sa moralité.

Le Tribunal lui a infligé 6 mois d'emprisonnement.

Port d'arme et ivresse. — Le 6 juillet à 16 heures 20, le garde champêtre Rousseau, effectuait une tournée dans la commune de Templeuve, hameau de Bounance, lorsque peu avant d'arriver au lieu dit : « Le Paradis », il remarqua un rassemblement de personnes, s'étant approché de celles-ci, il vit un individu qui, d'après lui, tenait un couteau ouvert dans la main droite et menaçait des ouvriers maçons qui travaillaient en face.

Le garde champêtre Rousseau s'élança sur cet homme, un sieur Louis Picquette 43 ans, journalier, à Templeuve, hameau de Bounance mais ce dernier regagna son domicile, d'ailleurs tout proche. Quelque temps après la gendarmerie, prévenue, venait le chercher et le mettait en état d'arrestation.

Picquette était ivre, il l'a lui-même reconnu mais il a nié avoir menacé qui que ce soit et avoir été trouvé porteur d'un couteau.

Picquette n'est pas fort bien noté. Son casier judiciaire s'ornemente de plusieurs condamnations A l'audience d'hier, il a encouru 15 jours d'emprisonnement et 25 francs d'amende.

A la « Barbe » du coiffeur. — Le 7 juillet à 18 h. 40, M. Pierre Bruet, employé de chemins de fer, à Ronchin, se rendait au salon de coiffure exploité par M. Marnette, 64, rue du Molinel, à Lille. Il commit l'imprudence de laisser sa bicyclette appuyée contre le mur de façade du salon de coiffure, puis à sa sortie, constata la disparition de celle-ci.

Il parcourut quelques rues du quartier et eut la chance de trouver son voleur, qui sortait d'un estaminet de la rue du Molinel et qui s'apprêtait à monter sur la machine volée. Il l'interpella et l'arrêta, pour le conduire finalement au commissariat de police.

Cet individu, un sieur Eugène Delforge, 29 ans, 27, rue Voltaire à Lille a été condamné à 3 mois et 1 jour d'emprisonnement avec sursis.

EN BELGIQUE

LE NOUVEAU PONT SUR L'ESCAUT, A PECQ

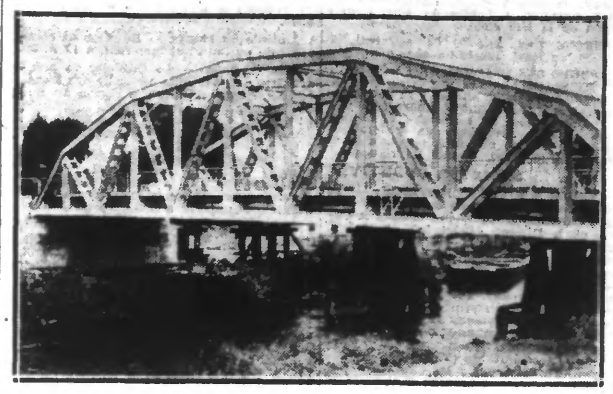

La route qui relie Pecq à la station et à Obigies, franchit l'Escaut sur un pont qui fut détruit lors de la retraite allemande.

Depuis cette époque on utilisait toujours un pont provisoire en bois. Il y a quelques mois on entama les travaux de reédification d'un magnifique ouvrage d'art dont nous publions la photo.

Bientôt le pont provisoire ne sera plus qu'un souvenir.

MOUSCRON

Concert artistique. — Demain jeudi 13 juillet, à 20 h., l'Harmonie Ouvrière « La Fraternelle » donnera, sur le kiosque de la Grand Place, son deuxième concert d'été, sous l'habile direction de M. Louis Voussure.

WEVELGHEM

Etat civil. — Naissances. — Etienne Olieu, Hélène Libeer, Jordaan Decoorne, Marietis Dekyvere, Paul Vantornhout, Lydie Pelle, Laurette Van Eeckhoutte.

Publications. — Marcel Carlier, ouvrier linier, et Andréa Denye, ménagère. — Joseph Pollefeyt, vlashandelaar, et Irma Spanneus, sans profession.

Décès. — Maurice Casier, hameau Molenhoek, 86, âgé de 4 ans. — Henri David, 76 ans, rue de Menin, 62.

COURTRAI

Noces d'or. — Les époux Willemyns-Couche, demeurant Hooq Mosscherdreef, 21, font fêter leurs noces d'or le lundi 7 août 1933. Le mari, Emile Joseph, né à Halluin le 3 juillet 1853, était tisserand, et a travaillé jusqu'à l'âge de 70 ans ; son épouse, Eugénia Marie-Anne, naquit à Rolleghem-Capella, le 11 février 1854. De leur mariage naquirent huit enfants, dont 6 sont décédés, les deux autres sont mariés. Ils comptent 4 petits-enfants et un arrière petit-enfant.

Une réception officielle aura lieu à l'Hôtel de Ville.

Affaires diverses. — Emile Lalloux, 27 ans, boulanger sans domicile fixe, pour vagabondage a encouru 8 jours d'emprisonnement.

6 jours et 500 francs d'amende à Alphonse Fruchart, 28 ans, manœuvre, à Tourcoing, 3, rue de la Croix-Blanche pour introduction de tabac de provenance étrangère.

— 50 francs d'amende à Alphonse Mahieux, 26 ans, maître d'hôtel, 32, rue du Président Poincaré, à Dunkerque, pour coups sur sa femme et sa belle-mère.

PETITES NOUVELLES

Cycliste blessé. — Le cycliste Léon Rauwel, 56, rue Georges-Maertens, a été renversé par la portière d'une auto qu'ouvrait M. M. Benauw, de Tourcoing, et jeté sur un autobus de la Compagnie des Tramways venant en sens inverse et conduit par le chauffeur Henri Masingue, 140, rue Victor-Hugo à Lomme.

M. Léon Rauwel, légèrement blessé, a été pansé à l'hôpital de la Charité.

Cet accident s'est produit rue de la Collégiale, à 20 h. 15.

Renversé par une auto. — Passant rue de Tournai, M. Jacques Payen, 64, même rue, a été renversé par l'auto de M. J. Jourdand, 130, rue Pierre-Legrand. Il a été pansé à l'hôpital St-Sauveur et a regagné son domicile. Rien de grave. M. Payen a une déchirure à la face.

Arrestation. — Le nommé Lucien Mouchy, 20 ans, manouvrier, demeurant 62, rue d'Austerlitz, a été arrêté pour vol en vertu d'un mandat lancé par M. Thibaut, juge d'instruction.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX

LA CONCORDE. — Résultat du concours sur Saint-Just, du 10 juillet 1933.

Vieux. — 141 pigeons lâchés à 11 h., par M. Suteyn, convoyeur :

1. Colinirel G., u.8p.sp.p.h.sp.R. : Bourey Elie, 1p. ; Dekyvère V., 4p. ; Bourey Elie, 7p.p.h.sp.R.S. ; Meulebrouck, 2p.sp.R. ; Everaart Arthur, 3p.sp.R. ; Cointrel G., 1p. ; Vermenlen, 3p.sp. ; Joye Richard, 2p. ; 10. Leclercq A. ; Matton Jules ; Delannoy J. ; Delannoy J., S. ; Slos Alph. ; Vandeveldé Ant. ; Joye Richard ; Bertyn Louis ; Joye Henri ; Cointrel G. ; 20. Dekyvère V. ; bouquet : Hollemaert.

Séries 2 sur 3 désignés : service de lehle, Bonrey E. ; service saladiers, Cointrel. — Séries de 3 pigeons : Colintrel, Dekyvère.

Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 39' 36" ; métrage, 142.079 ; vitesse, 1.426,49 ; le dernier pigeon a été constaté à 12 h. 45' 24" ; métrage, 142.079 ; vitesse, 1.347,99.

Distribution des prix, jendi, à 7 heures.

Jeunes. — 97 pigeons lâchés à 11 h. 10, par M. Sutsyn, convoyeur :

1. Leroy Emile, sp.u. ; Leroy Emile, u.5p. p.h.sp.R.S. ; Everaert Arthur, 3p.sp. ; Tonnel-Deportère, 2p. ; Tonnel-Deportère, S. ; Leroy Emile ; Verstraete Pol ; Duretz ; Everaert Arthur ; 10. Verstraete Pol ; Cointrel G. ; Cointrel G. ; Delannoy Jules ; Delannoy Jules ; Duretz V. ; Tonnel-Deportère ; Vandermerbergue ; Duvulombier.

Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 52' 45" ; métrage, 142.013 ; vitesse, 1.382,12 ; le dernier pigeon a été constaté à 42 h. 53' 32" ; métrage, 142.007 ; vitesse, 1.371,60.

Distribution des prix, jeudi, à 7 heures.

DÉSIRANTS. — Résultats du concours sur Clermont, organisé chez Heuls, boulevard de Metz :

Vieux. — 580 pigeons lâchés à 7 h. 15, par M. Souden :

1. Niedergand, u.6p.sp.R. ; Chalo, u 9p. sp.R. ; Sevrin ; Chalo, u.6p.sp.R., série pend. ; Vercruysse, 6p.sp.R. ; Hus, 6p.sp.R. ; Depaepe, 4p.sp.R. ; Bouckaert, 4p.sp.R. ; Sevrin, série saladiers ; 10. Hus, 4p.sp.R., série service gâteaux ; Soete, 3p.sp.R. ; Deroubaix, 2p.sp. ; V. Delmule, 3p.sp. ; Denatts, 1p.sp. ; Deschamps, 2p.sp. ; Lemmerman, 1p.sp. ; Carnoy, 1p. ; Bayart, 5p. ; Deroubaix, 1p., série : 20. Mineile, 2p. ; Descrouet, 2p. ; Sevrin, 4p. ; Rys, 1p. ; Verroest, 1p. ; Lavoet, 1p. ; Vandenheyden, 1p. ; Heule, 1p. ; Fourneau, 1p. ; Fourneau (Hulin ; 30. Bayart, série ; Wibeaux ; Vercruysse, série ; Barnaert, Savrin, série ; Acour ; Chalo ; Beun, Coene, Niedergand, série ; 40. Derrents ; Bouckaert, série ; Devulez ; Segers ; Chalo, série ; Verroest, série ; Blasino ; Clarebout ; Lolfeid ; Fourneau, série ; Segers, série.

La premier pigeon à 9 h. 32' 34" ; vitsse, 1.130,35 ; métrage, 155.506 ; le dernier, à 9 h. 43' 44" ; vitesse, 1.055,35 ; métrage, 1.560,74.

Jaunes. — 1. Dolphens-Vandaile, u.1p. ; Soene, 1p.sp. ; Deroubaix, u.5p.sp.R. ; Grimonprez, 1p. ; Dubois, 3p.sp.R. ; Desreux, 1p.sp. ; V. Delmule, 1p.sp. ; Deifortrie, 1p. ; Soene, 1p., série pend. ; 10. Timmerman, 1p. ; Hautekets, 3p. ; Duinoulin, 1p. ; Hautekets, série saladiers ; Cornaert, 1p. ; Plancksert ; Desreux, service gâteaux ; Devalez ; Manfester, ; 20. Sevrin ; Dolphens-Vandaele ; Segers ; Schanrligbe ; Dolphens-Vandaele ; De Poortère-Tonnel, Clarebout ; Vandystadt ; Cloetens ; Dolphens-Vandaele ; 30. Dhalluin ; Grimonprez, série ; Desreux ; Vandystadt ; De Poortère-Tonnel, série.

Séries hors concours : Delfortrie, Schauvliegbs, Planckaert, Dhalluin.

Le premier pigeon, à 9 h. 37' 4" ; métrage, 156.308 ; vitesse, 1.100,23 ; le dernier, à 9 h. 47' 55" ; métrage, 156.810 ; vitesse, 1.025,45.

A ROUBAIX. — Les Commerçants du Jean-Ghislain annoncent aux amateurs que la distribution des prix du concours de Saint-Just du 6 juillet, aura lieu chez M. Itaouil Fleury, place de l'Abattoir, dimanche 16 juillet, à 16 heures.

— Pragère. — 14 juillet, concours monstre sur Chantilly, jeunes et vieux lâchés ensemble : un seul classement pour les lots et prix d'honneur ; jeu des poules séparés : 100 lots da grande valeur, par séries de 3 et 2 pigeons ; honneur, 500 fr. ; uns chaise-longue dans les vieux et une dans les jeunes ; mise, 1 fr. ; jeu de poules habituel ; en loges, le 13, de 15 à 19 h. 30.

— Union des Cinq. — Pour ne pas nuire au concours d'Angoulême du 29 juillet, les Commissions ont décidé de donner leur concours annuel de Sardeaux, samedi 22 juillet. Mises en loges, le 19.

— Au Cercle « La Progrès », 175, rue de Lannoy, à Roubaix, 2.000 fr. de prix d'honneur et 3 régulateurs garantis ; mise : honneur, 5 fr. ; concours, 5 fr. Rayon arrondissement de Lille.

— La Concorde. — Aujourd'hui, de 15 à 19 h. 15, enlogement pour concours de Chantilly, 14 juillet sensationnel : 5.000 fr. de prix d'honneur et d'excellence en espèces et objets divers. Jeunes et vieux lâchés à 10 minutes d'intervalle. Objets garantis par mise à 1 fr. ; 2 chaises longues, 2 services de table, 2 services à café, 2 séries de saladiers.

La distribution des prix en espèces se fera le jeudi 20 juillet, à 19 h. ; la distribution des lots se fera le dimanche 23 juillet, à 16 h.

A WATTRELOS

MAISON COLOMBOPHILE. — Résultat du concours sur Clermont, organisé le 9 juillet, chez Dutholt-Veys :

Vieux. — 340 pigeons lâchés à 6 h. 55, par M. Perche :

1. Dhulst Paul, u.5p.sp.R. ; Dubois Jules, u.4p.sp.R. ; Duhue Florent, 6p.sp.R. ; Decottignies Ch., 7p.sp.R. ; Moulart Hubert, 4p. sp.R. ; Rose Henri, 6p.sp.R. ; Vandercrussen D., 7p.sp.R. ; Vandercrussen D., 4p.sp.R. ; Desmettre Louis, 5p.sp. ; 10. Delechambre Paul, 4p.sp. ; Dubus Florent, 7p.sp. ; Lemière Emile, p. ; Dubus Florent, 4p.sp. ; Delchambre Paul, 4p.sp. ; Carton Henri, 3p. ; Delvincourt M., 3p. ; Dubois Jules, 1p. ; Hubaut Georges, 2p. ; Marcy Jules, 2p. ; 20. Conrcier Edouard, 1p. ; Castelain L., 1p. ; Hyughs Gaston, 1p. ; Huyghs Gaston ; Lebrun Paul ; Dubrulle Henri ; Delchambre Paul ; Nuttin Arthur ; Moulart Hubert ; Declercq H. ; 30. Moulart H. ; Florin Jnles ; Lemlère E. ; Delemmes Ed.

Hors concours : Lefebvre-Herman, p. à 10 fr. — Fauteuil : Vandercrussen-Delannoy, Dubus Florent, Delchambre Paul. — Régulateur : Dubus Florent.

Séries à 2 fr. : Vandercrussen-Delannoy, Dubus Florent, Delchambre Paul, Dubois Jules, Huyghs Gaston, Moulart Hubert, Desmettre Louis, Courcier Edouard, Moulart Hubert, Marcy Jules, Rose Henri.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 13' 7" ; métrage, 156.707 ; vitesse, 1.134,55 ; le dernier pigeon a été constaté à 9 h. 22' 21" ; métrage, 156.157 ; vitesse, f.072,96.

Jeunes. — 209 pigeons lâchés à 7 h. 05, par M. Percha :

1. Dhulst Léon, u.4p.sp.R. ; Haleumlenx Pierré, 6p.sp.R. ; Nuttin Arthur, 1p.sp. ; Nuttin Arthur, 5p.sp.R. ; Huyghe Gaston, 3p.sp. ; Gbesquiére Alb., 4p.sp. ; Huyghe Gaston, 2p.sp. ; Marcy Jules, 2p.sp. ; Deleumer J.-Bte, 1p. ; 10. Nuttin Arthur, 1p. ; Dubrulle H. ; Laloy J., 1p. ; Cavez Gustave ; Dhulst Paul, 1p. ; Decourcelle Paul, 1p. ; Dubrulle Henri ; Decourcelle Paul ; Dubois Jules ; Meurisse Henri ; 20. Delcroix Emile ; Coduelle Marcel ; Marcy Jules ; Dubrulle Henri ; Parent Louis.

Fauteuil : Nuttin Arthur. — Régulateur : Huyghe Gaston.

Séries à 2 fr. : Nuttin, Huyghe Gaston, Decourcelle Paul, Marcy Jules, Nuttin Arthur, Cavez Gustave, Danel.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 22' 49" ; métrage, 156.809 ; vitesse, 1.063,15 ; le dernier pigeon a été constaté à 9 h. 42 m. 19" ; métrage, 157.039 ; vitesse, 998,15.

INDÉPENDANCE WATTRELOSIENNE. — Résultat du concours sur Clermont, organisé le 9 juillet, chez M. Destombes, rue de Roubaix :

Vieux. — 350 pigeons lâchés à 6 h. 50, par M. Sutten :

1. Creupeland J., u.8p.sp.R. ; Chiers A., u.7p.sp.R. ; Houttekint H., 4p.sp.R. ; Plançon O. (honneur) ; Leveugle E., 6p.sp.R. ; Nys Jean, 8p.sp.